

## UN TRAVAILLEUR SOCIAL POUR LES VICTIMES

Les entretiens sont libres et confidentiels. Ils n'engagent à aucune démarche ou procédure à la suite du rendez-vous.

**Commissariat de sécurité publique de la circonscription d'Ermont**

**201, rue Jean Richepin - 95120 Ermont**

**Tél. : 01 30 72 66 75**

Permanences du travailleur social (horaires valables à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2012) :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h à 17h30.

Mercredi : de 11h30 à 17h.

## MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT VALLÉE DE MONTMORENCY

**60, rue de Stalingrad - 95120 Ermont**

**Téléphone : 01 34 44 03 90 / Fax : 01 34 44 03 99**

**Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.**

Le greffier vous reçoit tous les jours aux heures d'ouverture, répond à vos questions et vous dirige vers les structures compétences dont les permanences sont **exclusivement sur rendez-vous**.



Copyright : IGN

# MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT VALLÉE DE MONTMORENCY

60, rue de Stalingrad - 95120 Ermont

EAUBONNE

ERMONT

MONTLIGNON

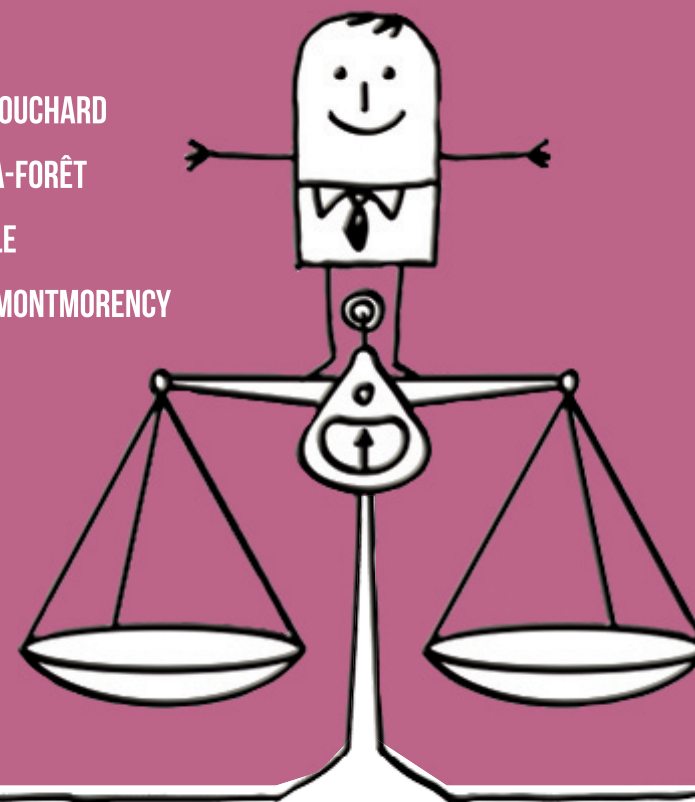
SAINT-PRIX

LE PLESSIS-BOUCHARD

SAINT-LEU-LA-FORÊT

FRANCONVILLE

SOISY-SOUS-MONTMORENCY



**Une maison de la justice est un lieu de proximité pour tous les habitants. Elle assure une présence judiciaire et répond à la petite délinquance quotidienne et aux petits litiges d'ordre civil. Une maison du droit est un lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'information sur vos droits, vos devoirs et vos obligations. Vous habitez l'une des villes du champ de compétence de la MJD Vallée de Montmorency, vous pouvez bénéficier de conseils gratuits des professionnels présents aux jours et heures indiqués. Toutes les permanences sont sur rendez-vous.**

## L'ACCÈS AU DROIT

### > AVOCATS DU BARREAU DE PONTOISE

Informations sur vos droits, vos obligations et les démarches.

**Le mardi de 10h à 12h et le mercredi de 16h30 à 18h30.**

### > NOTAIRE

Renseignements juridiques liés aux droits de succession, à l'immobilier ou au patrimoine : successions, testaments, contrats de mariage...

**Le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 14h à 17h.**

### > DÉFENDEUR DES DROITS

Pour les litiges entre particuliers et administrations.

**Le vendredi de 9h à 12h.**

### > PSYCHOLOGUE pour les relations familiales

**Le mercredi de 14h à 18h30.**

### > CONCILIATEUR DE JUSTICE

Règlement à l'amiable des petits conflits civils entre particuliers : problèmes de voisinage...

**Un mardi sur deux de 9h30 à 12h30.**

### > MÉDIATION FAMILIALE

Règlement amiable des conflits familiaux par Ile-de-France et Formation et Médiation

**Le jeudi de 9h à 12h.**

### > ASSOCIATION DES FEMMES AFRICAINES DU VAL D'OISE (AFAVO)

Droit des étrangers

**Le jeudi de 14h à 17h.**

### > LA HAUTE AUTORITÉ DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'ÉGALITÉ (HALDE)

**Un jeudi sur deux de 9h à 12h30.**

## L'AIDE AUX VICTIMES

Assurée par le Centre d'Information sur les Droits des femmes et des Familles - Centre d'Information Départemental pour le Droit et l'Aide aux Victimes (CIDFF/CIDAV95).

### > JURISTE POUR LES DROITS ET L'AIDE AUX VICTIMES

**Le mardi de 14h à 17h et le jeudi de 9h à 12h30.**

### > PSYCHOLOGUE D'AIDE AUX VICTIMES (CIDAV)

Pour vous diriger, vous soutenir et vous informer sur les démarches à effectuer lorsque vous avez été ou êtes victime.

**Le mardi de 14h à 17h.**

## L'ACTIVITÉ JUDICIAIRE

### RAPPEL À LA LOI, MÉDIATION, INDEMNISATION, ORIENTATION SANITAIRE ET SOCIALE ET RÉPARATION PÉNALE.

Lorsqu'une infraction a été commise par une personne mineure ou majeure, le Procureur de la République peut orienter la procédure vers la MJD. Il peut alors demander à un délégué du procureur de rappeler à l'auteur de l'infraction ses obligations légales, de vérifier qu'il répare les dommages causés à la victime ou encore de participer à un stage civique ou à un stage de sensibilisation sur les dangers liés à l'usage des stupéfiants.

### > LE SERVICE PÉNITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION

Le SPIP assure l'exécution des décisions de justice qui concernent des personnes condamnées.

Par ailleurs, il favorise leur insertion en partenariat avec des organismes publics ou privés.

## MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT VALLÉE DE MONTMORENCY

